

REUNION PLENIERE TRIMESTRIELLE PUBLIQUE DU CONSEIL CITOYEN

Cantine du GS17 Les Fauvettes

Le 16 mars 2018 à 19H00

❖ PREMIERE PARTIE RESERVEE A L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU CC

Membres présents : Gustave SADIN, Jean-Louis OMS, Jean-Claude VIVET, Gemma VIOLO, André VIARD, Véronique PORNET, Jean-Michel FAYE et Josiane MARIOTTE

Membres absents : Nicolas RUIZ, Doua KEITA, Nafissatou BANGOURA, Angellina BELMONTE

Pouvoir : Gaëlle MACAIRE

Animée par Jean-Claude VIVET

Secrétaire de séance : Josiane MARIOTTE

Début de séance : 19H10

Le quorum est atteint (8 membres présents + 1 pouvoir soit 9 sur 13), le comité de gestion peut délibérer.

1) Le CR de la précédente réunion plénière publique du 15/12/2017 **est approuvé.**

2) Remboursement des frais aux membres du CC

Jean-Claude, après s'être informé consciencieusement auprès de divers organismes compétents, nous lit ses propositions (voir Pièce Jointe),

– Remboursements des déplacements en voiture : 0,25Euros/km (soit carburant + réparation/entretien).

Jean-Michel, après réflexion sur l'augmentation très probable des coûts, propose : 0,30Euros/km. Tous les présents sont d'accord pour adopter ce tarif de remboursement.

– Déplacements en train : remboursements des billets en 2eme classe sur justificatifs.

– Prix des repas : prix de chaque repas plafonné à 20 Euros maximum, sur justificatifs avec application d'une franchise de 5 Euros par repas

– Autres frais : sur présentation de facture ou justificatif avec accord préalable du trésorier (e)

Adoption de ces tarifs de remboursement à l'unanimité.

Fin de séance à 19H30

❖ 2EME PARTIE : SEANCE OUVERTE AU PUBLIC

Début de séance à 19H32

En l'absence du photographe, Jean-Claude prend des photos.

1) Accueil-- Josiane remercie les personnes présentes. Elle leur demande de se présenter avant de prendre la parole lorsque celle-ci leur sera donnée. Puis elle présente les membres du CC.

Jean-Claude fait un petit rappel sur les divers modes de communication et d'information annonçant la réunion de ce soir.

-les panneaux lumineux de la mairie : peu lisibles

-les affiches distribuées : peu vues

-les annonces du journal : peu lues

2) COPIL Contrat de Ville du 08 MARS

Ce Contrat de Ville, signé en 2015, est valable 5 ans c'est à dire jusqu'en 2020. Certaines

associations (dont le CC St Hubert), les mairies, déposent des projets. Ceux-ci doivent obligatoirement concerner l'un des trois thèmes du Contrat de Ville : - cohésion sociale ; - cadre de vie/environnement ; - économie-emploi/insertion.

Ces projets sont discutés, la plupart sont approuvés, puis financés, soit par l'ETAT, La Région, la CAF, le Département parfois.

Jean-Claude explique qui sont les QPV (quartier politique de la ville – 4 sur la CAPI) et les QVA (quartier en veille active - 1 à l'Isle d'Abeau)

Lors de ce COPIL, beaucoup trop de statistiques ont été énumérées. Entre autre, nous avons appris que le quartier St Hubert est un quartier dynamique avec un nombre d'entreprises en augmentation (!!!) .

La programmation 2018 du Contrat de Ville s'établit comme suit :

- 113 projets réceptionnés
- 94 avis favorables avec 535 000 Euros de financements accordés pour un montant de projets de 3 200 000 Euros.
- aucun financement du Département
- la Région finance les investissements seulement

Lancement d'une évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville : un stagiaire a été recruté pour ce travail.

Jean-Claude nous fait part de son ressenti. CC , associé aux COTECH, a donné des avis sur les projets, au COPIL, décision sur ceux-ci, **notre projet marché a reçu un avis favorable mais n'a reçu aucun financement POURQUOI ????**

CC doit attendre fin mars pour avoir une réponse concrète.

Demandes de financements déposés par le CC

- Fonctionnement : nouvelles règles l'an prochain
- Etude de réhabilitation du marché : attendons la réponse de la CAPI

3) Information et point sur les démarches générales

– Assises Citoyennes lancées par la mairie :

- lancement en novembre
- petit déjeuner le 27 janvier : définition d'une méthode et d'un planning
- ateliers de concertation les 22 et 28 février où il y avait peu de personnes du quartier présentes
- les jeudis de l'écrit : réunions annulées, toujours en attente d'une explication à cette annulation

--Rencontres avec M. Le Maire, d'abord mitigées, puis plus constructives ensuite. Il faut constater une nouvelle écoute (!!!) des propositions de travail, des RDV de travail réguliers jusqu'à l'été.

– Rencontre avec M. le Président CAPI, pas de réponse à nos courriers, une promesse de rencontre avec Céline GOICHOT, sans suite pour l'instant.

– Convention CC/Mairie pour locaux et matériels : promise pour les jours à venir.

– Mise à jour de l'arrêté préfectoral, toujours en attente depuis septembre 2017, malgré plusieurs rappels écrits et verbaux.

4) Information et point sur l'avancement des projets en cours

--Démocratie florale commentée par Gemma.

On avance un peu, plus de bailleurs investis, la SDH implique d'autres immeubles. La Girandière, les immeubles Les Bords du Parc participeront aux fleurissements.

Une réunion est prévue tous les mois avec la Mairie, porteur du projet, lequel a obtenu son financement dans la programmation 2018 du contrat de ville.

Cette année, un groupe de pilotage dont CC est partenaire, a été constitué.

Jean-Jacques Faure demande des explications entre les fleurissements privés et les

fleurissements publics.

La Mairie (et les bailleurs) participe à l'achat des balconnières, du terreau, ainsi que de celui des fleurs.

Certains commerçants fleuriront cette année les barrières devant leurs commerces.

Jean-Michel craint que « **notre quartier prenne le pas sur le Bourg** » (Humour !!).

– Calendrier des animations Festoy'en proposé par Gustave.

Ce projet est repris en compte par le CC en tant qu'association.

Le CC traite donc directement avec le service PVA-événementiel/Mairie.

Son but : utiliser l'espace et l'animer, inviter des associations à nos cotés pour se faire connaître, proposer des animations diverses, à chaque manifestation. Aussi et surtout : créer du lien social, faire descendre les habitants dans la rue et les faire se rencontrer.

- Le 25 MARS : vente de bugnes, associations invitées : - Osez l'vélo ; -L'Isle Entraide ; - Divers Cités, ainsi qu'une scène ouverte : quiconque veut chanter, faire de la musique est le bienvenu.

– le 19 AVRIL : journée de la nature, marché aux plantes et aux fleurs, associations invitées: l' APIE, autres encore inconnues (Nota : cette manifestation a depuis la réunion été **reportée au 13 mai**)

--le 3 JUIN : vide-grenier, reprise de l'activité gérée les années précédentes par l'association des jeunes lilôtes mineures parties pour leurs études. Il se fera Place des Droits de l'Homme, rue du Cardo.

– le 26 AOUT : pique-nique ouvert à tous les lilôts, au Stade des Plantés ; possibilité de jouer aux boules.

– le 3 NOVEMBRE, jour de la St Hubert : marché aux fleurs comme l'année dernière. Idée de relancer une fête de quartier (à voir avec la mairie)

– le Téléthon en DECEMBRE, date à déterminer.

– L'Isle Entraide : Nicolas Rivoire, secrétaire de l'association, nous informe :

L'association est déclarée. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 3 février. Les statuts ont été envoyés à la Préfecture le 10 février. 22 adhérents, 9 membres au Conseil d'Administration dont la première réunion aura lieu le 04 avril 2018.

Cette association est ouverte à tous, et impacte toute la commune de L'Isle d'Abeau.

Une cotisation de 5 Euros, mais possibilité de donner plus, est demandée.

– Réhabilitation du marché : en attente

– Redynamisation du commerce, des services et de l'artisanat de proximité.

Notre CC essaie d'avoir des contacts. Il serait souhaitable que nous ayons un correspondant à la mairie. Plusieurs locaux sont vacants sur le Triforium, gros problème sur le commerce.

CC demande à être associé aux discussions sur les projets

NPRU : Un nouveau calendrier.

Un nouveau chef de projet est arrivé. Un nouveau bureau d'études de coordination est désigné : « Trait d'Union » . Les études reprennent. La Convention ANRU annoncée en fin d'année sera signée par la CAPI.

GUSP : Un chef de projet est désigné tout comme un nouveau bureau d'études.

Echanges avec le public

– Nicolas Rivoire s'inquiète sur la programmation des Assises Citoyennes

- Roland Borghi constate une grande difficulté, pour le CC, à s'entendre avec les institutions.

- Jean-Jacques Faure constate une mauvaise vue d'ensemble du côté de la Mairie (à propos des commerces). Il constate aussi une certaine nonchalance de la part des élus. Il nous livre son point de vue à propos des assises citoyennes : « de l'enfumage ! ».
- Serge Boulch (habitant de La Girandière) approuve nos projets de manifestations.

Josiane annonce : la prochaine réunion publique aura lieu le 15/06/2018 au GS14 Les Chardonnerets.

Fin de séance à 21H10

❖ **3IEME PARTIE RESERVEE A L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION DU CC**

Reprise de la réunion plénière à 21 h 15 avec les mêmes participants que dans la première partie de réunion (8 membres présents + 1 pouvoir = quorum atteint)

Débat d'orientation sur l'activité du CC.

Jean-Claude interroge : Quelle orientation donnons-nous à notre CC ?

Constat :

- déception pour certains membres,
- manque d'assiduité pour certains autres

Jean-Claude demande à chacun de s'exprimer :

Gustave : « Du côté Mairie, cela commence à bouger, du côté CAPI, et même pour l' ETAT, il faut taper méchant ». Il nous manque l'arrêté préfectoral. Il faut faire quelque chose avec la Grande Presse.

Le problème concerne t'il seulement de notre CC St Hubert ?

Jean-Michel : « CC a 3 interlocuteurs :

– La Préfecture, le CC a besoin de munitions, il doit se référer à la LOI pour porter la pression avec envoi de tous les documents par lettre recommandée avec accusé de réception, et avec obligation de recevoir une réponse. La Préfecture doit prendre une décision ».

– La Mairie : Jean-Michel trouve que « le travail de Jean-Claude a porté : 2 options, si problème technique contacter les services techniques, si problème politique, voir avec M. le Maire lequel nous a expliqué qui sont nos interlocuteurs.

– La CAPI : « dédain à notre égard, il nous faut intervenir auprès du président, si rien, contacter la Presse ».

« CC a des missions définies par l'ETAT, CC est une force de propositions en total respect avec la Loi ».

Donc, « envoi de courriers aux 3 interlocuteurs en posant la question suivante : le CC St Hubert pose t' il des problèmes aux 3 entités? »

De plus, « le COPIL n'a pas rempli son rôle ».

André : « est sceptique à propos de la Presse ».

pour la CAPI : « pour une intervention efficace, ruer dans les brancards est à tenter ».

pour la Mairie : « M. le Maire nous prend de haut » mais « il faut profiter de l'amélioration du contact ».

Gemma : dans un premier temps elle s'abstient, puis donne son avis : « caresser dans le sens du poil mais avec fermeté ».

Véronique : « OK pour l'envoi des documents à la Préfecture ».

pour la Mairie : « les faire plus bouger ».

pour la CAPI : « soit conférence de presse ou média pour démontrer qu'ils ne remplissent pas leur devoir ». Déçue : « pas de finances dans le cadre du contrat de ville »

Jean-Louis : la CAPI « dommage qu'elle ne bouge pas ».

Josiane : « grosse déception par rapport à l'ETAT : toujours en attente du décret

préfectoral »

pour la CAPI: « pas de financement pour l'étude du marché, et seulement 1000 Euros de fonctionnement, alors qu'un autre CC a obtenu 1500 Euros. »

pour la Mairie : « profitons des avancées proposées ».

Jean-Michel : « gros problème de communication, exode avéré des habitants de l'Isle d'Abeau, défection des commerces ».

Jean-Claude : « découragement certain et bilan mitigé pour le travail accompli. Constat d'une attitude plus constructive avec la Mairie. Effets restent encore à prouver. Une ignorance du CC voire même une attitude méprisante de la part de la CAPI et de la préfecture »

Conclusion et décision à l'unanimité du comité de gestion:

- Conserver une attitude positive et constructive avec la mairie, tout en restant fermes dans notre attitude et nos exigences. Observer les évolutions jusqu'à la réunion plénière de juin 2018.

- Saisine du préfet avec lettre de protestation et revendication, copie au président de la CAPI et au maire (Pouvoir d'interpellation des conseils citoyens – circulaire C102/2017/41 du 2 février 2017). Exigence d'une réunion de cadrage sur reconnaissance du conseil citoyen et organisation de la co-construction au sein de ces instances.

- Si nous n'obtenons pas satisfaction, point de la situation dans la presse et information de la saisine du préfet. Article de fond relatant le mécontentement exprimé par le CC en réunion plénière du 16 mars, ainsi que la saisine du préfet.

Fin de la séance à 22 h.

ANNEXE :

CONSEIL CITOYEN DE ST HUBERT Réunion plénière du 16 mars 2018

Remboursement des frais des membres du conseil citoyen

DELIBERATION

Après discussion en réunion plénière le 16 mars 2018, il est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées les décisions de remboursement ci-dessous :

1) Déplacements en automobile :

- Remboursement des déplacements en voiture, hors périmètre de l'agglomération Porte de l'Isère :
0,30 €/km

- Encouragement du **co-voiturage** pour la réduction des frais

- Remboursement sur justificatifs des frais de **péage et parking payant**

2) Déplacement en train :

- Remboursement sur justificatif **des billets de train en 2 ème classe**, prix net en cas de tarifs réduits

3) Repas pris à l'extérieur de l'agglomération Porte de l'Isère :

Montant du repas sur justificatif :

- plafonné à 20 €

- avec franchise de 5 € (prix d'un repas à la maison)
- c'est-à-dire remboursement de 15 € maximum par repas

4) Autres frais : sur présentation de facture ou justificatif, avec accord préalable du trésorier sur l'engagement de dépense/ budget

Ces décisions s'appliqueront désormais au profit de tous les membres du conseil citoyen de St Hubert qui seront appelés à engager des dépenses pour le compte de ce conseil. Les autorisations de dépenses et le contrôle des remboursements seront effectués par le trésorier et le président de l'association.

A L'Isle d'Abeau le 16 mars 2018